

**SYNDICAT
DES EAUX
DU SUD EST DU LOT**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS**

Place de la Mairie
46 260 VARAIRE

Le neuf mars deux mille vingt-six à 9 heures, les membres du Comité Syndical, régulièrement convoqués, se sont réunis à la salle des fêtes de Varaire sous la présidence de Monsieur Didier PECH.

Nombre de délégués votants : 35

Présents (18) : Mmes et MM AILLET Jean-Marie, ALIBERT-SENS Charles Louis, AYMARD Marcel, BURG Pierre, CONTE Christian, COURDESSE Pascal, CUBAYNES Christian, CUBAYNES Jean-Claude, FIGEAC Francis, FOLICHON Michèle, GENET Mylène, GOURGOU Jean Pierre, ISSALY Jacques,

MENOUX Ludovic, MONTAGNE Yannick, ORTALO-MAGNE André, PECH Didier, PRADEL Jean-Claude (suppléant WAGNER Marie-France).

Absents représentés (1) : Monsieur GROUWET Pascal donne pouvoir à M. Didier PECH.

Absents excusés (11) : Mmes et MM COUPY Daniel, DECREMPS Frédéric, DENOU Jérôme ESTIVAL René, HAUVETTE Alix, MAROT Michel, MASSY Christian, MORICE Pierre, TARDY Michel, TRAVERSAC David, VALETTE Roselyne.

Absents (5) : Mme et MM. CAMMAS Francis, DELLER Martine, NODARI Sébastien, NOUVIALE Arnaud, VIDAL Jean-Claude.

Monsieur Marcel AYMARD est désigné en tant que secrétaire de séance.

Objet : Renouvellement Sembel Limogne : approbation du projet

Monsieur le Président présente au comité le projet de renouvellement du secteur Sembel à Limogne en Quercy.

C'est un secteur de casses et de fuites très fréquentes (PVC collé, posé sur rocher), qui représente environ 4,6 km. Le renouvellement sera en PVC Ø140 sur 3,6 km pour le transfert et 1 km de canalisation de desserte Ø50 et 75.

33 branchements seront également repris en sortant le compteur en limite de propriété.

Ce renouvellement se fera en 2 tranches :

-1^{ère} tranche : du réservoir du Bourg au Mas de Pachot soit 1 900 ml avec la reprise de 32 branchements et 1000 ml de canalisation de distribution

-2^{ème} tranche : du Mas de Pachot au Mas de Sembel soit 1 700 ml avec 1 seul branchement à reprendre.

Le coût de la tranche 1 est estimé à 621 500 euros HT.

Après avoir pris connaissance de ces éléments et délibéré, le comité syndical, décide à l'unanimité : - D'approuver le projet de renouvellement du Mas de Sembel-tranche 1 tel que présenté pour un montant de 621 500 € HT;
- D'autoriser le Président à signer tous les documents nécessaires pour la consultation en procédure adaptée.

**FAIT et DELIBERE les jour, mois et an que dessus.
Pour copie certifiée conforme au registre.**

Certifié exécutoire

Transmis en Préfecture le 17 MARS 2026

Publié ou notifié le 17 MARS 2026

Le secrétaire de séance

A Varaire, le 9 mars 2026

Le Président


Marcel AYMARD


Didier PECH


SESEL
Syndicat des Eaux du Sud-Est du Lot
Place de la Mairie - 46260 VARAIRE